

**Sociétés d'application mandatées par Syngenta France SAS sur palmiers et marronniers
Zone méditerranéenne (06 ; 11 ; 13 ; 2A ; 2B ; 30 ; 34 ; 66 ; 83 ; 84)**

Mise à jour : 04/02/2019

Société	Nom	Adresse	CP	Ville	Tel bureau	Tel portatif	Principales zones d'intervention
A2VP	Jean-Marc RAMORINO	1395 chemin de Sainte Colombe	06140	VENCE		06 20 42 07 74	Pays Vençois / Nice
ADONIS PAYSAGES ELAGAGE	Patrick CARIOLO	1609 Chemin de Saint-Bernard	06220	VALLAURIS	04 93 74 52 77		Cannes / Grasse / Antibes / Nice
ALOES	Matthieu PIGOIS	ZI Baléone	20167	SARROLA CARCOPINO	04 95 10 06 56	06 51 75 97 02	Corse du Sud
ATELI 3D	Evian DUSSORDET	Casa Suprana	20214	ZILIA		06 89 46 33 95	Haute Corse
AZURTECH ENVIRONNEMENT	Jean GILBERT	2170 chemin des Crozes	13300	SALON DE PROVENCE	04 90 56 72 73	06 61 35 10 69	Marseille / Etang de Berre / Nîmes
BIBIANO	Gilles BIBIANO	540 chemin de la Plaine	06250	MOUGINS		06 24 30 52 36	Cannes / Grasse / Antibes / Nice
DERBEZ ENTRETIEN	Nicolas COLIN	504 route de Saint Tropez (RD61)	83580	GASSIN	04 94 56 61 05	06 24 09 31 94	Golfe de Saint Tropez
EVEA	Olivier BRUNO	300 chemin des Plaines Baronnes	13600	LA CIOTAT	04 42 83 68 10	06 25 79 53 03	Côte varoise ouest / Marseille / Aix
GRANET R & FILS	Xavier PARET	1282 chemin de Rabasson	83130	LA GARDE	04 94 21 69 13	06 09 58 37 64	Toulon / Hyères / Iles d'Hyères / Côte varoise ouest
HC JARDINS	Henri COLLOMP	Carraire Mme Reverdit - 645 chemin rural n°6	83370	FREJUS		06 88 54 64 97	CAVEM exclusivement (plan d'action ARECAP)
JARDIN MOLINARI	Hervé VIANDE-CUEVAS	251 route de Canta Galet	06200	NICE		06 29 74 21 03	Nice Côte d'Azur
JARDINS DE VALMONT	Dominique PRIMARD	120 avenue de Gairaut	06100	NICE	04 93 52 23 20	06 62 52 04 43	Nice Côte d'Azur
LAMBERT ET BONFILS	Laurent BONFILS	137 chemin des Chèvrefeuilles	06130	GRASSE		06 11 12 15 97	Alpes Maritimes
LES POUCES VERTS	Sébastien HEYNDRIKX	4 avenue du Maréchal Leclerc	83390	CUERS		06 09 77 04 72	Toulon / Hyères
LES POUCES VERTS	Sébastien HEYNDRIKX	La Cavabulles - avenue des Anthémis	83240	CAVALAIRE SUR MER		06 09 77 04 72	Côte varoise est
PROTECTION BOTANIQUE	Cédric CAGNOL	26bis chemin du Vinaigrier	06230	VILLEFRANCHE SUR MER		06 68 30 72 60	Nice / Cap Ferrat / Menton
RUBY ELAGAGE - LE FORESTIER	Bernard RUBY	977 avenue du Général Calliès	83600	FREJUS		06 80 18 64 60	CAVEM exclusivement (plan d'action ARECAP)
SEV PASERO	Alain FRIGO	1 bis allée des Gabians	06150	CANNES	04 93 48 20 07		Cannes / Grasse / Antibes / Nice
TECA	Marcel MARGRIS	1 bis traverse Châteaubriand	83400	HYERES-LES-PALMIERS	04 94 35 42 93	06 74 57 09 51	Toulon / Hyères / Côte varoise est
TROPICANA FLORE	David RUFFRAY	1074 route de la Maurette	83520	ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS	04 94 45 34 10	06 20 43 20 14	Fréjus - Saint Raphaël / Golfe de Saint Tropez / Cannes / Grasse
VAC GAZON	Pascal VACCARO	7 rue des Clairettes	83260	LA CRAU	04 94 66 00 98		Toulon / Hyères / Côte varoise est
VIAGREEN	Benjamin GRANEL	315 rue du Pech Redon	11100	MONTREDON DES CORBIERES	04 68 32 95 01	06 28 61 50 89	Aude / Hérault
VIAGREEN	Benjamin GRANEL	1 rue de la Sardane	66200	CORNEILLA DEL VERCOL	04 68 32 95 01	06 28 61 50 89	Pyrénées Orientales

Syngenta France SAS - 12, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France. SAS au capital de 111 447 427 Euros. RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR11443716 832.
N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

REVIVE® II - AMM N° 2180226 - Composition : 95 g/l d'émamectine benzoate * - Danger - H302 - Nocif en cas d'ingestion. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. P102 Tenir hors de portée des enfants. P260 Ne pas respirer les vapeurs. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux et du visage : se reporter au tableau de l'étiquette pour le détail des protections. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P314 Consulter un médecin en cas de malaise. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée. PHSP Pour une utilisation sur palmier : et au moins un an après l'arrêt de celui-ci afin de limiter les risques pour les pollinisateurs. Éliminer les parties traitées mortes afin d'éviter une éventuelle dissipation dans l'environnement à partir du végétal traité. Spe1 Pour protéger les organismes et arthropodes du sol, ramasser les feuilles tombées au sol suite à une utilisation sur marronnier. Spe8 Dangereux pour les abeilles : pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant toute la période de floraison et pendant les périodes de production d'exsudats.

* Marques enregistrées et * substance active d'une société du groupe Syngenta. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées* : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta-pro.fr (*nouveau catalogue des usages).

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

